

Pont Henri IV de Châtellerault

Le Département de la Vienne en lien étroit avec la Ville de Châtellerault, a engagé des travaux de restauration du pont Henri IV pour la sauvegarde de cet ouvrage exceptionnel et pour assurer la sécurité des usagers. Après 16 mois de travaux, le pont est de nouveau ouvert à la circulation depuis le vendredi 21 avril.



Le Pont Henri IV est classé au Titre des Monuments Historiques depuis novembre 1913. Objet d'une étude de restauration en collaboration avec la ville de Châtellerault et les services de l'Etat (DRAC) depuis 2017, le Pont Henri IV se révèle être un ouvrage d'un caractère rare que le Département a restauré depuis janvier 2022. L'objectif étant de conserver l'ouvrage d'art à l'identique.

Architecture et patrimoine

Restaurer le pont Henri IV, classé au Titre des Monuments Historiques depuis 1913, c'est aussi contribuer à la volonté de sauvegarde du patrimoine de la ville de Châtellerault, en complément de tous les autres sites remarquables qu'elle compte déjà : Manufacture d'Armes, Théâtre Blossac, Carillon Bollée...

Une étude historique poussée, menée lors de l'étude préalable à la restauration, a permis de mettre en évidence les caractéristiques exceptionnelles de cet ouvrage et a largement comparé trois ponts contemporains : le **Pont Neuf de Paris**, le **Pont Neuf de Toulouse** et le **Pont Neuf de Châtellerault** (ou Pont Henri IV). Il s'avère que les deux premiers ouvrages montrent des hétérogénéités et des dissymétries architecturales. Le Pont Henri IV présente une symétrie parfaite et des éléments de stéréotomie remarquables pour son époque de construction.

Au-delà de ces éléments, sa conception pourrait être attribuée à **Philibert Delorme**, ce qui bouleverserait l'ensemble des études précédemment publiées sur cet ouvrage, en lui donnant une place essentielle dans l'histoire de l'architecture française. C'est en effet à Philibert Delorme, grand théoricien et architecte de la Renaissance française, que l'on doit entre autres une partie du **Louvre** mais également le pont sur lequel a été réalisé le **Château de Chenonceau**, seul ouvrage d'art lui étant attribué.

Etat des lieux de l'ouvrage...

Un état des lieux global et un bilan sanitaire de l'ensemble de l'ouvrage (pont, tours, pièces en sous-sol, murs de quai) a été réalisé en 2017.

Pour la partie « pont », objet des futurs travaux, il a été mis en évidence des altérations de la pierre et des douelles liées à la présence d'eau : ce qui révèle que le tablier n'est pas étanche. Les nombreux réseaux des concessionnaires présents sous les trottoirs amont et aval, localisés par plusieurs campagnes de sondages, ont contribué à fragiliser la structure et les plafonds des pièces en sous-sol rive droite. Ces dernières présentent des traces importantes d'humidité et une absence de ventilation préjudiciable.

Le bilan sanitaire fait état d'altérations importantes et menaçantes pour l'intégrité de l'ouvrage. Des travaux de conservation et de restauration doivent être engagés avec par ordre de priorité : en premier lieu, l'étanchéité du tablier puis dans un second temps, la restauration des maçonneries.

Budget et Entreprises intervenantes

Les travaux s'élèvent à 3 005 500 € financés par le Département de la Vienne, avec une participation de 250 000€ de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine et de la Fondation du Patrimoine, avec l'ouverture d'un mécénat populaire pour la récolte de dons.

Les entreprises et corps de métier intervenants dans la restauration du pont Henri IV sont :

- > **Bureau de Contrôle** : APAVE Nord-Ouest
27, rue Victor Grignard
ZI de la République III
CS 3117 - 86 061 Poitiers
- > **Etudes archéologiques** : EVEHA
Route de Larnay
86 580 Biard
- > **Coordination Sécurité Protection Santé** : DEKRA
211, avenue de Paris
86 000 Poitiers
- > **Architectes** : [GFTK Architectes \(http://www.gftk.fr/\)](http://www.gftk.fr/)
Marie-Amélie Tek et Romain Greif
Architectes DPLG - Architecte du Patrimoine - Ingénieur ETP
22, rue Emeriau - 75015 Paris
- > **Bureau d'études techniques VRD - Maîtrise d'œuvre** : DL Infra
Rue de la Garenne - 86000 Poitiers
- > **Économiste de la construction** : SEREB CONCEPT
63, avenue Gabriel Péri - 92600 Asnières-sur-Seine
- > **Concessionnaires de réseau** : Eaux de Vienne, GRDF, ENEDIS, ORANGE et Eiffage qui intervient pour Eaux de Vienne
- > **Voirie et étanchéité** : COLAS France
24, rue des Bordes,
ZI Nonnes Sud - 86100 Châtelleraut
- > **Maçonnerie de pierre de taille** : SOPOREN
39, route de Poitiers - 86240 Fontaine-Le-Comte
- > **Historien** : M. Pol VENDEVILLE de Chroniques Conseils

Sur ce chantier, le Département de la Vienne a souhaité favoriser l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi lors de la consultation des entreprises. Conformément aux objectifs, 945 heures d'insertion ont été réalisées au sein de l'entreprise COLAS. 4 salariés ont travaillé sur le chantier de février à mai 2022. A ce jour, 2 salariés sont toujours employés par COLAS.

Calendrier des travaux de restauration

La restauration complète du pont se fera en 3 phases :

- > **1e phase, du 25 octobre au 10 novembre** : Réalisation des travaux préparatoires de réseaux d'eau potable.
- > **2e phase** :
 - **à partir du 10 janvier 2022** : Intervention des entreprises de travaux pour la mise en œuvre d'une étanchéité et pour la restauration partielle des maçonneries, les interventions liées aux déplacements de l'ensemble des réseaux des concessionnaires et l'intervention d'un opérateur en archéologie pour les fouilles préventives.
 - **Du 11 avril au 14 avril 2023** : réalisation de la chaussée en enrobés en deux couches
 - **Les 17 et 18 avril 2023** : travaux de marquage au sol sur le pont et le giratoire existant en rive droite. Des travaux ont été réalisés par la ville de Châtelleraut sur le giratoire en rive gauche, coté Châteauneuf.
- > **3e phase** : La restauration des 9 arches en pierre se fera dans les années à venir, après une étude détaillée de l'ensemble de la structure.

Inauguration du pont le 27 mai 2023

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, Jean-Pierre ABELIN, Maire de Châtelleraut, Jean-Marie GIRIER, Préfet de la Vienne, et Françoise VILAIN, Déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine, ont inauguré les travaux de restauration du pont Henri IV, réouvert à la circulation le 21 avril 2023 après 16 mois de travaux. Une plaque installée sur le pont a été dévoilée lors d'une journée festive animée notamment par l'association des Amis du Vieux Poitou.





Vue projetée du pont après travaux
© Solutions Drones 86 & GFTK Architectes - Carlo Donvito



Vue projetée du pont après travaux
© Solutions Drones 86 & GFTK Architectes - Carlo Donvito



CE QU'IL FAUT RETENIR...

Le projet de restauration a été conçu de manière à conserver et restaurer à l'identique le pont Henri IV de Châtelleraut. Les divers travaux de la restauration ont consisté, **dans un 1er temps**, à rendre étanche l'intégralité de l'ouvrage, à mettre en place des pavés sur les trottoirs, à refaire la chaussée, à sécuriser les trottoirs, à rationaliser les réseaux, à ventiler les sous-sols, et **dans un 2e temps**, à restaurer les parements en pierre, les voutes et les abords du pont.

FAIRE UN DON POUR LA RESTAURATION DU PONT

Soyez acteurs de la restauration du pont Henri IV de Châtelleraut ! (<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/pont-henri-iv-de-chatelleraut>)

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Faire un don, c'est aider à la restauration du Pont Henri IV de Châtelleraut et agir à la sauvegarde du patrimoine français !



Un peu d'histoire...

La première mention de l'existence d'un pont à Châtelleraut dans les archives émerge vers 1065.

La construction de ce premier pont serait liée à la valorisation d'un gué (en ancien français : guet) à cet endroit de la Vienne. Son aspect est mal connu. Certains auteurs supposent l'existence d'un premier pont en bois reconstruit en pierre dans la seconde moitié du XIIe siècle.

Endommagé à de nombreuses reprises lors de conflits ou de crues, le premier pont de Châtelleraut serait toutefois resté en place et remis en état. Mais son délabrement constaté pousse Henri II à ordonner en 1556 qu'une nouvelle construction en pierre voit le jour. Il faut toutefois attendre le règne de son deuxième fils, Charles IX, pour que ce projet connaisse un début de réalisation (1565) et le début du XVIIe siècle pour qu'il aboutisse.

Le pont qui traverse aujourd'hui la Vienne à Châtelleraut est aussi le résultat de transformations intervenues au cours des XVIIIe et XIXe siècles et de campagnes de restauration du XXe siècle.

Livré en 1609 après quarante ans de travaux placés sous la direction successive de quatre architectes dont les derniers issus de la célèbre lignée des architectes de la renaissance Du Cerceau, ce pont à neufs arches possède la particularité d'être flanqué de tours rondes sur sa rive gauche. D'autres ouvrages défensifs aujourd'hui disparus (fossés, pont, portes, etc.) complétaient l'ensemble monumental. L'existence d'une étonnante largeur du tablier (près de 22m) et de puissantes piles avec cornes de vaches est à rapprocher d'un projet de pont-rue qui n'a probablement jamais vu le jour.

Les occupan du pont

- > **1657**
: Capitaine s et gardes préposés à la conservati on de la gabelle
- > **1726 à 1774** : Baux à "ferme des droits de pontage" (droits de péage)
- > **1767** : Hôtel de Ville et corps de garde
- > **1773**
: Cloutier
- > **1786**
: Ecole de dessin
- > **1825**
: Corps de garde et école de charité
- > **1870**
: Prison spéciale pour les gardes nationaux (tour nord), employés de l'octroi, pompiers
- > **1973**
: Musée archéologi que (tour nord)
- > **1986**
: Bureaux de l'OPAH

Les crues de la Vienne

- > **1599** : Elle emporte l'ancien pont de bois
- > **1649** : 6,50 m
- > **1692** : 6,50 m
- > **1698** : 6,77 m
- > **1792**
: 6,30m
- > **1839** : 5,50 m
- > **1840** : 6,02 m - Naissance de l'île Cognet
- > **1896** : 5,60 m
- > **1913** : 6,40 m

Phototèque





DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX

 05 49 55 66 00